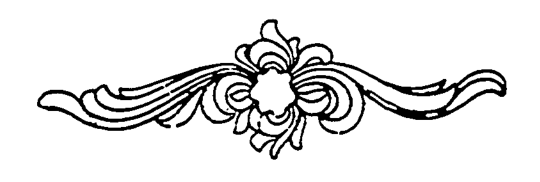
ESSAI DE MONOGRAPHIE FAMILIALE

Zéphirin Paquet

Sa Famille
Sa Vie
Son Oeuvre



QUÉBEC
1927

CHAPITRE IV

Michel-Charles Hamel

Michel-Charles Hamel succéda à son père sur la terre de Lorette. Né le 3 octobre 1722, il avait épousé, le 30 septembre 1748, Marie-Anne Belleau fille de Pierre Belleau, dit Larose, lieutenant de milice, cultivateur de Sainte-Foy. Nous lisons dans le contrat de mariage, dressé par Mtre Geneste le 22 septembre, que : " Charles Hamel et Marguerite Dubreuil son épouse, étant d'un âge fort avancé et par conséquent hors d'état de pouvoir faire valoir par eux-mêmes le bien qu'ils ont pour les faire subsister, voulant d'ailleurs reconnaître la grande attache et affection particulière qu'a toujours eu pour eux Michel Hamel leur fils ; à ces causes et considérations ils ont, de leur bon gré, pure, libre et franche volonté, fait donation entre vifs de la quantité de deux arpents deux pieds de terre de front sur vingt-quatre arpents ou environ de profondeur, faisant moitié d'une habitation de quatre arpents quatre pieds de front sur la dite profondeur située route Saint-Paul avec la moitié des bâtiments qui sont construits sur la dite habitation et la moitié des biens meubles qui composent leur communauté..... "

Cette donation fut donc une récompense de la piété filiale de Michel-Charles. La moitié du bien que ce contrat lui accordait était située le long de la route qui monte à l'église, l'autre moitié demeurant la part d'héritage de ses frères et sœurs ; mais Michel-

Charles restera bientôt propriétaire de toute la terre. En effet, nous le voyons successivement acheter pour une somme de quatre cents livres le sixième de bien auquel chacun de ses frères avait droit[1]. La maison et le mobilier, le bétail lui-même demeurèrent à peu près tout entier en sa possession comme le montre l'acte de partage du 17 juillet 1753. Ainsi donc rien ne fut changé sur la terre des Hamel. Le bien reste intact ; c'est le même travail sur les coteaux, les mêmes semences qui tombent sur la glèbe fraîchement labourée ; seulement, chaque printemps, poussent avec les blés d'autres Hamel. Michel-Charles en vit apparaître seize sous son toit dans un espace de vingt années ; il les éleva avec toute la tendresse et la sollicitude d'un bon père de famille. L'un d'eux, Antoine, entra dans les ordres et fut curé à Saint-Laurent et à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Outre ses propres enfants, Michel-Charles Hamel garda à la maison paternelle les deux plus jeunes de ses frères, Charles et Jean. Jean s'établit sur sa terre de Champigny en 1758, mais Charles demeura encore à la maison une vingtaine d'années. Nous avons de Charles quelques actes qui nous le montrent louant à bail à son frère Michel sa portion d'héritage pour une somme de 20 livres par an[2]. En 1773, nous ne savons pour quelle raison, il partit pour un voyage

---

1 Vente par Philippe Hamel à Charles Hamel son père et à Michel Hamel son frère, 6 juin 1751. — Greffe Geneste.

Vente par Joseph Hamel à Michel Hamel, 7 mars 1752. — Greffe Geneste.

Vente par Gabriel Belot à Michel Hamel, 31 janvier 1762. — Greffe Geneste.

2 Acte de volonté consenti par Charles Hamel à Michel Hamel, 17 février 1770. — Greffe Geneste.

au pays des Illinois. Il laissait à son frère l'administration de ses biens et le constituait son héritier en cas de décès[3] " et cela, lisons-nous dans l'acte, pour récompenser son frère et sa belle-sœur des agréables services qu'ils lui ont toujours rendus ". Le voyage fut sans doute heureux car Charles revint au pays l'année suivante, rentra en possession de sa terre de Champigny et se maria le 14 novembre 1774 avec Marie-Joseph Alain.

A cette époque Michel-Charles était devenu l'un des personnages les plus remarquables de la paroisse, remplissant auprès de ses concitoyens les fonctions de bailli ; mais ni la considération du public, ni ses titres ne changèrent rien à ses habitudes de travail ; il demeura, comme ses pères, agriculteur. Deux de ses fils, Louis et Michel l'aidaient dans le labeur quotidien de toute la force de leurs jeunes bras ; aussi voulut-il récompenser leur activité en leur cédant tous ses biens par une donation entre vifs, du 25 juillet 1783. Les deux fils devaient en retour " vivre en union et communauté avec leur père et mère, les loger, chauffer, éclairer, nourrir et entretenir leur vie durant. En agir de même envers leurs frères et sœurs, ainsi qu'à l'égard des deux petites Volant de Champlain[4], jusqu'à leur majorité alors qu'ils leur devront payer à chacun d'eux la somme de mille livres en or et argent[5]. Cette donation par égale moitié de tous

---

3 Dépôts de pièces par Michel Hamel, 24 juillet 1773. — Greffe Geneste.

4 Filles de Jean Volant de Champlain et de Marie-Josephte Hamel, tous deux décédés.

5 Donation Michel Hamel à Louis et Michel, ses fils, 25 juillet 1783.

les biens meubles et immeubles de Michel-Charles Hamel allait entraîner infailliblement le partage de la terre. Le 24 juillet 1785, en effet, Michel dressait son contrat de mariage avec Josephte Sédillot dit Montreuil et le lendemain 25, du consentement de ses père et mère, il obtenait de son frère Louis la séparation des biens.

D'après ce contrat Louis prend seul à sa charge le soin de toute la famille. Il s'engage de plus : " à construire à son frère une grange de trente pieds par vingt-quatre, couverte en paille ; il lui fournira aussi lorsqu'il sortira de la maison paternelle : une paire de bœufs de deux ans et demi, deux vaches, un cheval, quatre moutons, une charrue garnie, une carriole, un traîneau, une vieille traîne, cinq chaises, une bergère et deux marmites." Michel de son côté payera à chacun de ses autres frères et sœurs au nombre de six, Messire Antoine, prêtre, non compris, la somme de mille livres.

Les terres elles aussi, celle de la côte Saint-Paul, celle de la côte Saint-Ange et celle de la Montagne à Bonhomme furent sectionnées par moitié. A la côte Saint-Paul, comme la ligne de division frappait le coin est de la maison paternelle on la fit rentrer de dix pieds dans la terre de Michel sur une longueur d'un arpent à partir du chemin.

Le 2 août 1785, Michel et Josephte Sédillot se présentaient à l'autel pour recevoir la bénédiction nuptiale. Ce fut une belle fête de famille ! Ce jour-là, la maison des Hamel se trouva trop petite. On dressa la table des noces à l'ombre du grand orme dont les bras protecteurs couvraient avec orgueil la nombreuse lignée. La joie déborda jusqu'au soir.

Au moment où les derniers rayons du soleil couchant cessèrent d'illuminer la cime de l'arbre, les voitures des parents et amis franchirent une à une la barrière et des voix s'élevaient franches et claires : " Au revoir ! Bonne chance ! Vous viendrez chez nous ! Ne manquez pas de venir ! " Le premier soin de Michel Hamel fut d'édifier sa maison sur son propre terrain. Mais avant de pénétrer sous son toit rentrons dans la demeure paternelle où nous avons laissé Louis, devenu le soutient des *vieux* et le protecteur des *jeunes*.

Nous sommes en 1785, année de bonheur et de paix pour Michel-Charles Hamel. Il a dépassé la soixantaine. Dans ses membres, il ressent les fatigues des durs labeurs, mais son âme reste sereine et calme. A part la plus jeune de ses filles, tous ses enfants sont établis. Louis, il est vrai, n'est pas encore marié, mais on prévoit déjà le jour où Françoise-Angélique Parent viendra s'asseoir au foyer des Hamel. C'est le 28 juillet 1788, que l'heureux père conduisit à l'autel les deux jeunes époux : dernière joie familiale ménagée par la Providence à ce vaillant au soir de la vie.

Michel-Charles Hamel fortifié par la réception du suprême viatique s'endormit dans le Seigneur le 17 avril 1790, à l'âge de soixante-sept ans et demi. Sa Grandeur Mgr de Capsa chanta le service en présence des représentants de toutes les familles de la paroisse accourus pour rendre un dernier hommage au travailleur infatigable, au bailli intègre, au chrétien exemplaire que tous estimaient et vénéraient.

La famille Hamel

MICHEL, marié 1[2]. à Josephte Sédillot dit Montreuil.

1. *Josephte*, baptisée, le 26 février 1787, à L'Ancienne-Lorette ;
   mariée à Jean Alain, le 11 février 1811.
2. *Michel*, baptisé, le 13 mars 1788 ;
   le 12 novembre 1794.
   inhumé, le 12 novembre 1794.
3. JOSEPH, baptisé, le 9 juillet 1789.
   marié, le 16 novembre 1813, à Angélique Moreau, à Ste-Foy ;
   inhumé, le 16 septembre 1854.
4. *Antoine*, baptisé, le 12 juin 1791.
   (Boulanger à Berthier en bas ? ou en haut ? en 1821).
5. *Jean-Noël*, baptisé, le 26 décembre 1792 ;
   inhumé, le 7 mai 1794.
6. *Julie*, baptisée, le 9 septembre 1794 ;
   mariée à Joseph Alain, le 26 novembre 1810.
7. *Michel*, baptisé, le 27 avril ;
   inhumé, le 29 mai 1796.
8. *Pierre*, baptisé, le 27 avril ;
   inhumé, le 29 mai 1796.
9. *Michel*, baptisé, le 24 janvier 1798. (mort avant 1821.)
10. *Elisabeth*, baptisée, le 2 février 1800 ;
    mariée à Joseph Gingras, capitaine navigateur à Berthier.

11. *Narcisse*, baptisé, le 4 mars 1802 (commis-marchand à Québec en 1823.)

12. *Philippe*, baptisé, le 27 novembre 1803 ;
inhumé, le 20 octobre 1804.

MICHEL, marié, 2⁰. à Angélique Boivin.

13. *Jean*, baptisé, le 14 janvier 1810.
Marié 1⁰. à Louise Belleau, le 29 février 1833;
2⁰. à Julie (Flovie ?) Lavergne.

14. *Marie-Angélique*, baptisée, le 17 mai 1811.

15. *Luce*, baptisée, le 25 août 1815 ;
inhumée, le 10 octobre 1816.

16. *Pierre*, baptisé, le 18 août 1818 ;
inhumé, le 2 août 1819.

17. *Louise-Marie*, baptisée le 7 juillet ;
inhumée le 4 septembre 1820.
